

L'adhésion ou le fonctionnaire : air : hommes noirs, d'où sortez-vous?

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **54 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'adhésion ou le fonctionnaire

Air : *Hommes noirs, d'où sortez-vous ?*

Un aimable correspondant nous a communiqué le texte suivant d'une chanson satirique qui date de la Révolution vaudoise de 1845. Le gouvernement provisoire avait demandé aux fonctionnaires de l'Etat de bien vouloir déclarer qu'ils adhéraient au régime nouveau et reconnaissaient le gouvernement issu de la révolution de février.

I.

Au nouveau gouvernement
On demande que j'adhère ;
Moi qui suis un bon enfant,
Et qui tiens au numéraire,
Je serai bon citoyen
Tant qu'on me paiera bien.
Et, je le dis sans mystère :
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

2.

J'ai servi sous les Bernois,
J'ai servi la République,
J'ai servi mil huit cent trois ;
Continuant ma tactique,
Chaque révolution
Change mon opinion,
Et toujours, en politique,
Je dis, de plus en plus fort,
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

3.

En fait de gouvernements,
J'en ai vu de toute sorte,
Et des bons et des méchants.
Quant à moi, fort peu m'importe
Pourvu que le vin soit bon
Et remplisse mon flacon.
De crainte d'être à la porte,
Je dis chaque jour plus fort :
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

4.

Quand règnent les grands seigneurs
Je leur fais la révérence ;
Quand règnent les professeurs,
Je leur parle de science
Et quand règne le bâton
Alors je fais le dos rond,
Et, parlant de ma naissance,
D'un vacher je me fais fort.
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

5.

Un jour triste, un jour content,
Je me soumets à la grêle,
Je me soumets au beau temps,
Je me soumets quand il gèle.
Même au choléra-morbus
Je ferais de grands saluts.
A ma devise fidèle,
Je dirai jusqu'à la mort :
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

6.

Après celui-ci viendra
Un autre, je le soupçonne,
Et ce dernier cèdera
A quelqu'autre la couronne.
Ainsi donc, mes chers amis,
Respectueux et soumis,
Quelque maître qu'on nous donne,
Nous répéterons encor :
 Adhérons d'abord (*bis*)
Nous verrons après si nous avons tort.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du samedi 17 novembre 1945, au Palais de Rumine, à Lausanne.

A 15 h., M. Marius Perrin, président, ouvre la séance devant plus de cent vingt personnes ; il excuse quelques absents et procède à l'admission de quatre nouveaux membres : M^{lle} Betty Lugrin, bibliothécaire à Lausanne, M. Marc Chapuis, avocat à Lausanne, M. Louis Hafen, ancien négociant à Lausanne et l'Agence télégraphique (M^{lles} Bonard), à Lausanne.

M. David Lasserre, sous prétexte de réfuter un article de journal qui lui a déplu, s'efforce de détruire une légende ; les historiens ne sauraient trop l'en féliciter et l'en remercier. Cette légende concerne *Les Bernois et la cathédrale de Lausanne* ; elle fait grief à Berne non pas seulement d'un pillage fort regrettable, mais d'avoir contraint les Lausannois à changer le nom de leur église et, ce qui est plus grave, d'avoir mal veillé à son entretien et d'en avoir même projeté la démolition. Quant au pillage, les faits sont patents et l'on a pu estimer à six cent cinquante mille francs d'aujourd'hui la valeur des objets volés ; mais il convient de se reporter en 1536, de ne pas oublier que Berne et l'évêque de Lausanne étaient en guerre l'un contre l'autre, que la